

DIPLOME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

HORAIRE - AUTOMNE 2019

COURS OBLIGATOIRES				
No. du cours	Section	Crédits	TITRE	HORAIRE
DID-6009	0 et A	3	Stage d'enseignement collégial I ACTIVITÉ À SECTIONS LIÉES : Pour ce stage vous devez vous inscrire à la section O <u>ET</u> à la section A.	Le Stage d'enseignement collégial I comprend 65 heures de présence dans un collège et cinq séminaires qui ont lieu sur le campus de l'Université Laval. Le site du cours qui fournit la description des activités, des travaux et des modalités du stage sera accessible dans monPortail (https://monportail.ulaval.ca) au début de la session. Il est de la responsabilité des étudiantes et les étudiants d'en faire la lecture avant d'assister au premier séminaire. La lecture préalable des activités à réaliser dans les séminaires est d'ailleurs indispensable au bon déroulement de ces séances. IMPORTANT : Les personnes inscrites auront à consulter de façon régulière leur boîte de courriel « @ulaval.ca » (unique adresse de correspondance) pour s'assurer de recevoir en temps opportun tout renseignement relatif à ce stage. Elles y recevront les directives pour confirmer leur participation au stage et pour remplir une demande de place de stage. LES DIRECTIONS DES COLLÈGES DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC (QUÉBEC ET LÉVIS) N'AUTORISENT PAS LES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS À EFFECTUER DE DÉMARCHES PERSONNELLES AUPRÈS DE LEUR PERSONNEL ENSEIGNANT. L'Université se chargera d'acheminer une demande en leur nom. LES DIRECTIONS DES AUTRES COLLÈGES DEMANDENT D'AVOIR ÉTÉ INFORMÉES PAR L'UNIVERSITÉ AVANT QUE LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS ENTREPRENNENT DES DÉMARCHES PERSONNELLES. Une fois leur demande de place de stage complétée, les étudiantes et les étudiants recevront des directives additionnelles de la part de l'Université à ce sujet. Cela dit, l'UNIVERSITÉ NE PEUT GARANTIR LES PLACES DE STAGE DANS UN COLLÈGE DONNÉ OU À UNE SESSION DONNÉE.

No. du cours	Section	Crédits	TITRE	HORAIRE
DID-6015	0 et A	3	Stage d'enseignement collégial I ACTIVITÉ À SECTIONS LIÉES : Pour ce stage vous devez vous inscrire à la section O <u>ET</u> à la section A.	Le Stage d'enseignement collégial II comprend 75 heures de présence dans un collège. Il comprend également trois séminaires qui ont lieu sur le campus de l'Université Laval. Ce deuxième stage s'effectue habituellement sous la supervision de la même enseignante ou du même enseignant associé que le Stage d'enseignement collégial I. Le site du cours qui fournit la description des activités, des travaux et des modalités du stage sera accessible dans monPortail (https://monportail.ulaval.ca) au début de la session. Il est de la responsabilité des étudiantes et les étudiants d'en faire la lecture avant d'assister au premier séminaire. La lecture préalable des activités à réaliser dans les séminaires est d'ailleurs indispensable au bon déroulement de ces séances. IMPORTANT : Les personnes inscrites auront à consulter de façon régulière leur boîte de courriel « @ulaval.ca » (unique adresse de correspondance) pour s'assurer de recevoir en temps opportun tout renseignement relatif à ce stage. Elles y recevront les directives pour confirmer leur participation au stage et pour identifier leur milieu de stage, ou pour remplir une nouvelle demande de place de stage. LES DIRECTIONS DES COLLÈGES DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC (QUÉBEC ET LÉVIS) N'AUTORISENT PAS LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS À EFFECTUER DE DÉMARCHES PERSONNELLES AUPRÈS DE LEUR PERSONNEL ENSEIGNANT. L'Université se chargera d'acheminer une demande en leur nom. LES DIRECTIONS DES AUTRES COLLÈGES DEMANDENT D'AVOIR ÉTÉ INFORMÉES PAR L'UNIVERSITÉ AVANT QUE LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS ENTREPRENNENT DES DÉMARCHES PERSONNELLES. Une fois leur demande de place de stage complétée, ces personnes recevront des directives additionnelles de la part de l'Université à ce sujet. Cela dit, l'UNIVERSITÉ NE PEUT GARANTIR LES PLACES DE STAGE DANS UN COLLÈGE DONNÉ OU À UNE SESSION DONNÉE.
ADS-6022	Z1	3	Système d'enseignement collégial et société	Offert à distance (classe virtuelle synchrone) ME 16:30-19:20 www.distance.ulaval.ca
PPG-6013	A	3	Apprentissage, cognition et enseignement collégial	ME 08:30-11:20
"	B	"	" " " " "	ME 08:30-11:20
"	C	"	" " " " "	JE 08:30-11:20
PPG-6003	A	3	Développement psychosocial du jeune adulte au collégial	ME 12:30-15:20
"	B	"	" " " " "	JE 08:30-11:20
"	C	"	" " " " "	ME 12:30-15:20

Règle 1 – Pour vous inscrire au cours de didactique, veuillez compléter le [formulaire suivant](#), un membre du personnel de la gestion des études traitera votre demande en fonction de votre discipline d'enseignement.

No. du cours	Section	Crédits	TITRE	HORAIRE
DID-6000	A	3	Didactique des sciences au collégial I	JE 12:30-15:20
DID-6002	A	3	Didactique du français au collégial I	JE 12:30-15:20
DID-6013	A	3	Didactique des sciences humaines au collégial I	JE 12:30-15:20
DID-6006	A	3	Planification de l'enseignement au collégial I	JE 12:30-15:20

Cours pour ceux et celles qui ont obtenu un résultat inférieur à 75 % au TFLM.

NOTE IMPORTANTE : Ce cours doit être réussi avec une note minimale de C (article 241 du Règlement des études).

No. du cours	Section	Crédits	TITRE	HORAIRE
FRN-1904	P	3	Français écrit pour la formation à l'enseignement III	VE 08:30-11:20
FRN-1904	Z1	3	Français écrit pour la formation à l'enseignement III	À distance